

WEEK-END ENTRE CASSIS ET SES CALANQUES

Randonnée accompagnée en hôtel
3 jours, 2 nuits, 3 jours de randonnée Groupe limité à 8 participants



Les Calanques, un site unique en Europe, d'une grandeur et d'une splendeur insoupçonnables. En Avril 2012, le Parc National des Calanques est devenu le 10e Parc National français. Ce massif à la géographie tourmentée, est parsemé d'un réseau de petits sentiers et passages « secrets » dont la complexité surprend même les habitués ! La flore, riche en diversité, les falaises hautes de plusieurs centaines de mètres aux contreforts assaillis par la houle de la Méditerranée et les criques abritées étonneront nos yeux peu familiarisés à de telles couleurs dans la nature. Nous logerons à Cassis, petit village qui marque à jamais le regard de ceux qui découvrent pour la première fois le port, ses bateaux et ses terrasses accueillantes.

Les points forts

- *Un minibus à disposition pour optimiser l'organisation des randonnées*
- *Un séjour limité à 8 participants pour découvrir les sentiers plus « secrets » des Calanques*
- *Un accueil en gare de Marseille Saint Charles*
- *La splendeur des paysages des Calanque*

PROGRAMME

Jour 1

Accueil à 09h30 en gare SNCF de Marseille (Saint Charles).

Transfert par votre accompagnateur en minibus à l'hôtel à Cassis

Dépose des bagages à l'hôtel et départ pour la randonnée.

Vous devez être en tenue de randonnée (le pique nique est fournit par l'accompagnateur)

Traversée des falaises du Devenson

Dessinées en grandes orgues verticales, les falaises de Devenson plongent sur les eaux vertes de la Calanque et se poursuivent sur 2 kms pour 300 mètres de haut !

Un court transfert depuis Cassis au col de la Gardiole puis une heure de marche par un vallon riche de végétation nous conduit à proximité de la calanque de l'Oule. Le franchissement de quelques petits ressauts rocheux ou il nous faudra parfois « poser les mains » rappellent certains sentiers alpins ! Le chemin qui surplombe les nombreuses anses et petites calanques sur près de 2 km est unique pour son panorama du Cap Canaille aux îles du Riou. Une petite remontée permet de franchir le « Pas des Escaliers » et le sommet du Cap Gros à plus de 510 m, l'un des sommets le plus hauts des Calanques. Il nous reste à regagner le col de Gardiole par un large chemin à la végétation surprenante.

Temps de marche : 5h00. - 150 m, + 370 m, - 250 m

Jour 2

Calanques de Sormiou et Morgiou

Après un court transfert, nous empruntons le chemin vers la Calanque de Sormiou. Ici les couleurs de l'eau, les quelques pins d'Alp, les cabanons fleuris et quelques embarcations dans le port invitent à la contemplation ! Nous gagnons ensuite la Crête de Morgiou à plus de 200 m au dessus de la mer. L'impression aérienne est encore décuplée lors de la descente vers le cap ou le randonneur a le sentiment de plonger dans la mer. Une petite visite des ruines du fort qui contrôlait le commerce maritime puis un petit sentier étroit parsemé de quelques ressauts rocheux (mais votre accompagnateur est là pour vous aider !) conduit à Morgiou, l'autre Calanques « habitée ». Ici quelques pêcheurs résident encore, défiant les temps modernes en pratiquant une pêche selon des rites ancestraux sur leurs minuscules embarcations de bois : « les pointus ». Nous rejoignons ensuite un beau chemin panoramique sur les Calanques en direction du col de Morgiou. Nuit à Cassis

Temps de marche : 6h00. + 650 m, - 650 m

Jour 3

Calanques de Port Miou, Port Pin et En Vau

Nous traversons le petit port de Cassis pour atteindre la calanque de Port Miou. Cette calanque, très profonde, est un port naturel qui abrite de nombreux voiliers. Un petit chemin permet d'atteindre les célèbres calanques de Port Pin puis celle d'En Vau. Ses falaises en dentelles qui plongent dans les eaux turquoise font de la calanque d'En Vau une des plus belles au monde ! La randonnée s'effectue alors au milieu de paysages méditerranéens très variés, alternant belles forêts de pins, criques profondes, plateau de garrigue avec la vue sur la mer tout le long du parcours.

Temps de marche : 4h30. + 400 m, - 400 m

Fin de la randonnée et retour à l'hôtel vers 14h30

Transfert en gare de Cassis (nombreux trains pour Marseille Saint Charles)

NOTA : nous pouvons être amené à modifier à tout moment le programme indiqué (surcharge d'hébergement, accès réglementé des Calanques par fort mistral...)

Lors des randonnées, votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (conditions météo, présence d'un fort mistral, état du sentier, niveau du groupe...). Sa bonne connaissance des Calanques permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

En ce qui concerne les baignades : selon les randonnées ou la saison, vous aurez parfois le loisir de pouvoir vous baigner. Attention ces baignades ne sont pas organisées ou encadrées par nos soins, elles demeurent sous votre propre responsabilité et selon votre choix en fonction des conditions sur place. Notre accompagnateur ne peut en aucun cas être considéré comme la personne en charge de la sécurité de cette activité.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à 09h30 en gare SNCF de Marseille Saint Charles, au point rencontre situé à coté du point information, ou directement à l'hôtel à Cassis (hébergement déterminé en fonction des disponibilités des hôtels au moment de la réservation)

Vous devez être en tenue de randonnée (le pique nique est fournit par l'accompagnateur)

Transfert au départ de notre randonnée

Accès par le train

Gare SNCF de Marseille Saint-Charles

Nombreux TGV au départ de Paris et Lyon

Informations : www.voyages-sncf.com

Accès par avion

Aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette bus toutes les 20 mn de 6 h 30 à 20 h 50 pour la gare SNCF Marseille Saint-Charles. Durée du trajet 25 mn.

Accès voiture

Du Nord A7–A51 (vers aéroport, Aix, Lyon) - Accès gare St Charles, Porte d'Aix

Du Littoral A55 (vers aéroport, Aix, Fos, Lyon, Montpellier, Barcelone) Accès gare : Joliette, Vieux Port- Est A50 (vers Cassis, Toulon, Nice, Gênes)

Accès gare : Avenue de Toulon, Bd Rabatau

Parkings proches de la gare

Informations : www.parking-public.fr

Possibilité d'utiliser le parking low cost de la gare situé à 300 m : Parking Gambetta : - Tél: 04 91 64 75 06 (Parking public couvert et sécurisé)

Parking

Si vous utilisez votre voiture pour rejoindre le lieu de rendez-vous, vous pourrez rejoindre directement l'hôtel à Cassis ou notre accompagnateur vous retrouvera. Vous pouvez déposer votre voiture au parking privatif, gratuit et fermé de l'hôtel durant le séjour à Cassis.

Le jour 3 vous effectuerez le transfert à Carry avec votre véhicule jusqu'à l'hôtel où vous pourrez également déposer votre voiture au parking fermé et gratuit de l'hôtel.

DISPERSION

Retour à l'hôtel le jour 3 en fin de la randonnée vers 14h30 puis transfert en gare de Cassis

Départs des trains de Cassis vers Marseille : www.ter-sncf.com/Region/paca

Départs des TGV Marseille-Paris ou Marseille-Lyon : www.voyages-sncf.com

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.

- Carte vitale.

- Dépliant de votre assurance voyage "MMA Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

2 à 3 chaussures

Ce séjour s'adresse aux randonneurs habitués à la marche car les sentiers sont caillouteux et nécessitent une certaine attention. Les itinéraires qui parcourent les Calanques sont quelquefois escarpés et peuvent comporter de brefs passages rocheux très bien équipés et sécurisés (présence d'une chaîne ou de petits barreaux d'échelles)

Encadré d'un professionnel qui connaît parfaitement ce secteur, ces petits passages techniques ne vous poseront pas de difficultés particulières

Le dénivelé à la montée est de 300 à 600 m environ pour 5 à 6 heures de marche par jour. Les temps de marche sont indicatifs et calculés pour des marcheurs découverte (300 m/h à la montée). Les journées de marche alternent les pauses réservées à la contemplation ou à la baignade.

HEBERGEMENT

2 nuits à Cassis en hôtel**

En cas de surcharge d'un hôtel, l'hébergement peut également se faire à proximité de Cassis

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes.

Chambre single sur demande avec supplément en fonction des disponibilités des hôtels

Les repas du soir sont pris dans l'un des restaurants du port de Cassis

Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques tirés du sac

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages sont transportés par nos soins entre la gare et l'hôtel à Cassis puis ils restent dans votre chambre.

GROUPE

Groupe limité à 8 personnes maximum.

Départ assuré à partir de 5 personnes

Les circuits en petits groupes offrent de nombreux attraits. Nous bénéficions d'une meilleure convivialité au cours des randonnées ou lors des repas. L'utilisation d'un minibus permet de gagner du temps dans les différents transferts et de se réserver plus de temps libre.

Sur ces sentiers des Calanques, sinueux et parfois étroits ou avec de courts passages « techniques », il est souhaitable d'être un petit nombre de participants pour éviter un étirement trop grand du groupe et permettre une attention plus personnalisée de la part du guide. Il sera également plus à même de vous donner des informations détaillées ou de répondre à vos questions.

Si vous êtes un groupe constitué :

Pour une association, un comité d'entreprise, une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble à des dates autres que celles programmées, nous restons à votre disposition pour vous organiser cette randonnée en accord avec vos attentes (devis étudié en fonction du nombre de personnes). N'hésitez pas à nous contacter.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'état spécialiste des Calanques

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'état spécialiste des Calanques

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, organisation d'un secours...
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Etre disponible et à votre écoute.

DATES ET PRIX

Départ possible à d'autres dates pour les groupes constitués (devis sur demande)
Selon les dates, du vendredi au dimanche ou du samedi au lundi

	DATE DEPART		DATE DE FIN	Ch.2
Du	24/03/17	au	26/03/17	515,00 €
Du	31/03/17	au	02/04/17	515,00 €
Du	07/04/17	au	09/04/17	515,00 €
Du	15/04/17*	au	17/04/17	515,00 €
Du	21/04/17	au	23/04/17	515,00 €
Du	29/04/17*	au	01/05/17	515,00 €
Du	06/05/17*	au	08/05/17	515,00 €
Du	12/05/17	au	14/05/17	515,00 €
Du	19/05/17	au	21/05/17	515,00 €
Du	26/05/17*	au	28/05/17	515,00 €
Du	03/06/17*	au	05/06/17	515,00 €
Du	09/06/17	au	11/06/17	515,00 €
Du	08/09/17	au	10/09/17	515,00 €
Du	15/09/17	au	17/09/17	515,00 €
Du	23/09/17	au	25/09/17	515,00 €
Du	30/09/17	au	02/10/17	515,00 €
Du	06/10/17	au	08/10/17	515,00 €
Du	13/10/17	au	15/10/17	515,00 €
Du	21/10/17	au	23/10/17	515,00 €
Du	28/10/17	au	30/10/17	515,00 €
Du	03/11/17	au	05/11/17	515,00 €

**Weekend de pont incluant un jour férié, réservation en avance conseillée.*

Chambre single possible avec supplément de 90 €

LE PRIX COMPREND

- Le transfert de la gare de Marseille - Cassis à l'aller, et transfert gare de l'hôtel à la gare de Cassis au retour
- L'hébergement en hôtel 2*
- Les repas du soir dans un restaurant du port de Cassis
- Les pique niques de midi
- Tous les transferts en minibus nécessaires au programme de randonnée
- L'accompagnement par un professionnel de la montagne diplômé d'Etat

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons personnelles
- Les assurances annulation et rapatriement

POUR EN SAVOIR PLUS

Parc National des Calanques

Créé en Avril 2012, le Parc National des Calanques est devenu le 10e Parc National français. Avec 158 100 hectares, il est ainsi le premier parc périurbain, maritime (à 90%) et terrestre d'Europe. Il est à noter que seul deux autres Parc Nationaux de cette envergure existent dans le monde : celui du Cap en Afrique du Sud et celui de Sidney en Australie.

Il a été entièrement conçu selon les dispositions de la loi du 14 avril 2006 qui a profondément réformé les modalités de création et de gestion des parcs nationaux.

Deux zones sont intégrées et différenciées pour permettre une protection plus ciblée et plus efficace.

Le cœur du parc est soumis à une surveillance maximale et à une réglementation particulière. Il s'étend sur les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, protégeant ainsi plus de 50 000 hectares à la biodiversité fragile.

L'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) regroupe, quant à elle, les communes proches du cœur de parc. Celles-ci ont la possibilité d'adhérer à la charte. Le parc national est alors un partenaire privilégié pour les acteurs locaux souhaitant inscrire leurs projets dans une démarche de développement durable. L'AOA intègre 4 communes supplémentaires sur plus de 100 000 hectares : Carnoux-en-Provence, la Penne-sur-Huveaune, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule. Pour l'heure, la gestion du Parc National est confiée au GIP en attendant la constitution définitive du Conseil d'Administration.

Ses objectifs

- Le Parc National des Calanques aura pour objectif principal la protection durable de ce patrimoine naturel :
- Préserver un site très fréquenté pour garantir l'accès aux générations futures, sans le dégrader.
- Protéger la biodiversité terrestre et marine en cœur de Parc et les espèces les plus menacées du massif.
- Créer un partage harmonieux du site afin que les hommes et la nature cohabitent sans se causer de tort.
- Réduire les pollutions.
- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
- Gérer la fréquentation du site.
- Sensibiliser les usagers à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

CARTOGRAPHIE

Cartes IGN TOP 25 au 1/ 25 000ème : N° 3245 ET "Aubagne - La Ciotat" ;

N° 3145 E "Marseille" ;

Carte IGN au 1/ 15 000ème : "Les Calanques »

BIBLIOGRAPHIE

Guide Gallimard : "La Provence" - Ed Nouveaux Loisirs ;

Le Guide du Routard : "Provence - Côte d'Azur" - Ed Hachette ;

Guide Vert : "Provence" - Ed Michelin ;

Le Guide Bleu : "Provence" – Ed Hachette ;

Le Guide Région "Provence" - Ed Le Petit Futé.

Suivez les Aventures de Destinations Queyras en rejoignant notre communauté



Sur [facebook](#)



Sur [twitter](#)



Sur [google+](#)



Sur [youtube](#)

Ou sur [notre blog](#)



web

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

ASSURANCES

L'assurance annulation permet le remboursement du prix du voyage moins les frais de dossier en cas d'annulation pour raisons graves à moins de 30 jours du départ (voir la page "Conditions générales"). Elle coûte 2,2 % du prix du voyage. Nous vous proposons également une assistance rapatriement à 1 %.

REGLEMENT

Chèques vacances acceptés et paiement par carte bancaire possible

À l'inscription : Acompte de 30 % du prix du séjour

Un mois avant le départ : Le solde sans appel de notre part

CONTACT

Destinations Queyras

8 route de la gare

05600 GUILLESTRE

Tel. (33) 04.92.45.04.29

Fax. (33) 04.92.45.00.49

contact@randoqueyras.com

www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004

SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €

RCS Gap 484 591 235

RCP MMA 113.326.666

Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS

Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -

SIRET 484 591 235 00011 - APE 633Z